

Aides aux animations musicales : le désaccord

La Communauté de communes de l'Arc mosellan est engagée depuis des années auprès des écoles de musique du territoire. Pourtant, mardi, le point relatif aux aides financières d'un montant de 82 000 € a fait monter le volume.

- VU 31 FOIS
- LE 28/06/2018 A 05:00



Photo HD Accusé de vouloir favoriser une association de sa commune, Salvatore La Rocca a tenté de mettre un terme aux fausses notes, assurant qu'il n'avait pas pris seul la décision d'inclure l'Union dans l'enveloppe. Photo d'illustration RL

Mardi soir, en début de conseil communautaire, Salvatore La Rocca (Distroff) semblait apaisé. Normal, il avait mené tambour battant son étude sur les aides financières allouées à l'animation musicale, autrement dit aux écoles de musique. D'ailleurs, depuis des années, l'Arc mosellan s'est mis au diapason, soutenant les structures de Guénange, Bousse et Distroff et depuis peu celle de Kœnigsmacker. Cette année, avec la commission vie associative, Salvatore La Rocca a pris sa baguette pour apporter un soutien adapté, en adéquation avec les attentes des structures, en fonction du nombre d'élèves et des cours. « La commission a fait un travail incroyable car une école ne ressemble pas à l'autre mais on est allé à leur rencontre et on a pris en compte plein d'éléments. » Pour cette année 2018, ce sont 25 000 € qui ont été proposés d'accorder à l'école de Bousse, 21 200 € à celle de Guénange, 24 731 € à Mélodia de Distroff mais aussi 6 500 € à Saint-Hubert de Kœnigsmacker sans oublier 5 000 € à la Société de musique l'Union de Distroff. Et c'est cette dernière qui a fait monter dans les tours Gérard Caillet (Guénange), assurant que la commission n'a jamais accepté cette convention avec l'harmonie de Distroff. La ritournelle a été reprise en chœur par Michel Ghibaudo (Bertrange) qui a estimé que tout cela ce n'était que « du pipeau. Je suis pour aider les enfants mais il faut être sérieux et savoir combien d'enfants fréquentent ces écoles et combien sont de notre territoire. J'en ai marre qu'on balance l'argent par les fenêtres. »

Et les harmonies ?

Rapidement le ton est parti crescendo, Marie-Rose Luzerne (Malling) rappelant qu'elle tient à ces écoles « car la plupart des inscrits sont des enfants et que ces structures peinent à exister ». Puis il a été question de l'Harmonie qui n'est pas une école. « Pourquoi lui accorderait-on une aide alors que celles de Métrich et de Bertrange n'ont rien », ont battu le rappel Michel Ghibaudo (Bertrange) et Arnaud Spet (Koenigsamacker). Accusé de vouloir favoriser une association de sa commune, Salvatore La Rocca a tenté de mettre un terme aux fausses notes, assurant qu'il n'avait pas pris seul la décision d'inclure l'Union dans l'enveloppe.

Pour redescendre dans les gammes, le président Pierre Heine a proposé que la délibération soit acceptée à partir des propositions faites par la commission mais que prochainement le cas des harmonies de Métrich et Bertrange sera étudié. « Je suis déçu que l'on parle des extérieurs du territoire dans ces termes. Nous n'avons pas de piscine

ni toutes les infrastructures et nous sommes bien contents d'utiliser celles des voisins. La culture c'est aussi ça : un échange avec les autres. » Le vote des conventions avec les cinq entités musicales de l'Arc mosellan a été validé sur la corde raide avec 18 abstentions.

Ça bouge à la Zac de Metzervisse

Les zones d'activités commerciales de l'Arc mosellan semblaient ne pas parvenir à trouver preneur. Effectivement, du côté de celle de Kœnigsmacker, on piétine, puisque les projets de garage et de pizzeria n'ont toujours pas abouti et qu'une prolongation de compromis a été demandée. En revanche, du côté de Metzervisse, ça bouge. Un garagiste et six nouvelles cellules sont annoncés dont le déménagement et l'extension de la pizzeria, la création d'une salle de réception et un coiffeur...

Sabrina FROHNHOFER